

nous serons à même de laisser en legs aux futures générations une atmosphère meilleure que celle dans laquelle nous vivons. Une partie fondamentale de notre programme consiste à préparer pour tous les citoyens une existence d'une meilleure qualité. Le ministre travaillera avec acharnement dans ce but en étroite collaboration avec ses collègues des ministères de l'Énergie, des Mines et des Ressources, des Transports, des Pêches et des Forêts ainsi qu'avec leurs homologues provinciaux.

Voilà, en substance, quel est le message. Des mesures sont en cours; d'autres vont venir. La santé de notre nation exige qu'on lutte contre la pollution de l'atmosphère. C'est pourquoi le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, a pleinement l'intention de répondre à ce besoin.

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, les membres de notre parti se réjouissent d'une partie au moins de la motion présentée par l'opposition officielle, c'est à dire jusqu'au mot «pollution». Si elle n'avait pas été plus loin, s'était arrêtée là, la motion nous aurait fourni plus de matière qu'il n'en faut pour nous occuper toute la journée. Les autres mots du texte, visant le crédit 1 du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ont fourni au ministre l'occasion, dont il a eu pleinement raison de profiter, d'exposer en détails les activités actuelles de son ministère. Bien des Canadiens trouvent étrange que nous puissions consacrer tant de temps, d'attention et d'argent à un si grand nombre de questions si frivoles et si banales, alors que tous nos gouvernements, nos organismes et nos industries sont impuissants à trouver une solution à un problème qui met en cause la survie de notre peuple ainsi que celle de l'humanité tout entière. Nous nous inquiétons des désodorisants, de nos aisselles. Nous pourrions bien sentir bon, tout en respirant un air vicié et nauséabond, et nous baignant dans une eau sale et polluée.

Il semble que notre société ait renoncé à s'attaquer efficacement à la réduction de la pollution ou à prendre de vitesse la pollution future, ou alors qu'elle progresse lentement et péniblement, enbourbés que nous sommes dans une fondrière de juridictions rivales de ministères, de conseil et de commissions innombrables, qui tissent une trame verticale et horizontale aux trois paliers de gouvernement. Il y a souvent manque de coordination entre les ministères et les conseils; aussi leurs responsabilités se chevauchent-elles.

Les explications du ministre sur les activités de son ministère m'ont assez intéressé. Nous admirons beaucoup d'entre elles. Nous approuvons sans réserves les efforts que fait

[M. Isabelle.]

de son ministère et des autres aussi dans le domaine de la recherche sur la pollution de l'eau. A la Chambre, personne ne conteste, ou si peu, les programmes dont il a parlé tantôt. Mais il s'est toutefois gardé de parler des mesures efficaces que devrait prendre le gouvernement pour enrayer la pollution. On pourrait même citer quelques cas spécifiques de moindre envergure où le gouvernement fédéral pourrait intervenir sans tarder.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene), le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) et peut-être même le ministre des Pêches et des Forêts (M. Davis) pourraient demander au ministre de la Défense nationale de jeter un coup d'œil sur les installations d'épuration des eaux d'égout des bases militaires canadiennes. Pour être plus précis, je dirais celle de Moose Jaw, en Saskatchewan, qui, chose incroyable, n'est dotée que d'une usine distincte d'épuration, où les eaux d'égout ne subissent qu'un traitement primaire et sont déversées dans le ruisseau Moose Jaw, en amont de la ville. Il serait certes sensé, dans ce cas-ci, de relier les égouts de la base au réseau de la ville voisine, afin que ses eaux d'égout y soient traitées convenablement. J'exhorte les ministres que je viens de mentionner à signaler au ministre de la Défense nationale la situation qui existe à toutes les bases militaires et dans tous les établissements fédéraux du pays.

• (9.00 p.m.)

Le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) a fait une déclaration à la Chambre des communes le 29 mai—elle figure à la page 9203 du *hansard*—au sujet de la Commission de la capitale nationale et de son développement. Il a signalé que l'aide fédérale faisait partie d'un programme de développement plus large dans le cadre duquel des mesures seraient prises pour éliminer la pollution de l'air et de l'eau dans toute la région de la capitale. Qu'il me soit permis de signaler, à titre d'exemple supplémentaire, un cas où des initiatives s'imposent. Dans sa déclaration, le ministre n'en a pas parlé, pas plus d'ailleurs qu'auparavant ou depuis. Je fais allusion à ce qui se passe en plein cœur de la capitale nationale. Je n'ai eu connaissance d'aucun projet, d'une durée d'environ 10 ou 15 ans, ou moins si possible, destiné à supprimer l'objet de répulsion qui s'impose tant à notre vue qu'à notre odorat, en plein cœur de la capitale nationale. Je veux parler de la Compagnie E.B. Eddy. On élabore sans doute des projets pour démanteler petit à petit cette usine et en reconstruire une autre moderne, ailleurs dans la région.